La communauté internationale veut s'appuyer sur des objectifs concrets pour relever les défis mondiaux, y compris au-delà de l'horizon 2015 : un nouveau programme de développement durable donnera l'orientation à suivre.

Les objectifs futurs doivent intégrer les dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable et être universellement applicables. La Suisse contribue activement à la recherche d'objectifs de développement durable de portée mondiale.

Inspirée par le rayonnement positif des Objectifs du Millénaire pour le développement, la communauté internationale des Etats a décidé en juin 2012, lors de la conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), d'élaborer des objectifs généraux en vue d'un développement durable. Elle a constitué à cet effet un groupe de travail ouvert, réunissant des représentants de 30 pays. Dans cette instance, la Suisse partage un siège avec l'Allemagne et la France. Des travaux sont menés en parallèle à l'ONU pour préparer un schéma directeur pouvant prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement.

A Rio, les gouvernements ont convenus de fusionner ces deux processus parallèles. Il s'agit d'élaborer un nouveau programme de développement destiné à prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement et de formuler des objectifs de développement durable de portée mondiale.

L'un des grands défis qui se posera dans les négociations internationales consistera à concilier les préoccupations environnementales et les impératifs de la coopération internationale sans que cela mène à un blocage du processus de négociation.

Rôle actif d'intermédiation de la Suisse
Vu le bilan positif des Objectifs du Millénaire pour le développement en tant que cadre de référence, la Suisse s'engage activement dans la recherche d'un cadre de référence destiné à prendre leur relais. Elle peut apporter une contribution importante à la fusion du futur programme de développement durable avec le nouveau programme de coopération internationale. Grâce notamment à la qualité de son réseau de contacts et à sa coopération efficace avec les pays en développement, elle peut jouer un rôle actif d'intermédiaire et de facilitateur de consensus.

Dimensions économique, environnementale et sociale

La Suisse s'engage en faveur d'objectifs qui tiennent compte, de manière équilibrée, des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable. Pour être durable, le développement doit aller de pair avec la paix, la sécurité et le respect des droits de l'homme. Les nouveaux objectifs doivent être universellement applicables et comprendre des mesures adaptables aux contextes nationaux de chaque pays. Il est important aussi que les objectifs soient orientés sur l'action, mesurables et faciles à communiquer.

La Suisse œuvre également afin:

de favoriser la convergence entre les objectifs de développement durable et ceux destinés à prendre le relais des Objectifs du Millénaire pour le développement;
que soient accordés à la réduction de la pauvreté et des inégalités, la protection de l'environnement et des ressources naturelles ainsi qu'au problème de la fragilité des Etats une priorité majeure;
que dans le financement des nouveaux objectifs, ne soient pas uniquement prise en compte l'aide officielle au développement mais également l'intégralité des flux financiers (investissements directs, transferts de fonds des migrants, etc.) ainsi que les ressources que les pays en développement peuvent mobiliser.
que soient prévus, en plus des objectifs et indicateurs, des rapports périodiques sur les progrès réalisés.

Veiller à une large représentation

La communauté internationale se consacrera à la définition des objectifs de développement durable dans le cadre des sessions 2013, 2014 et 2015 de l'Assemblée générale de l'ONU. La Suisse y relaiera la position adoptée par le Conseil fédéral. Au niveau national, la DDC est chargée de coordonner les travaux et de représenter la Suisse dans les négociations internationales. Le Conseil fédéral a désigné un représentant spécial chargé d'élaborer la position de la Suisse et de représenter celle-ci auprès des instances internationales.

Au niveau fédéral, un groupe de travail interdépartemental assure, depuis octobre 2012, le pilotage du processus visant à définir une position commune au niveau national et organise régulièrement des réunions d'information et des consultations. Pour que la position arrêtée soit la plus représentative possible, des représentants du monde politique, de la société civile et du secteur privé sont également associés aux travaux préparatoires.

Feuille de route jusqu'en 2015

Officiellement, le processus politique international destiné à formuler les futurs objectifs communs en matière de développement sera lancé en septembre 2013, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU. Il devrait fixer la feuille de route concrète jusqu'à la fin 2015.

En amont, les travaux préparatoires destinés à l'après Objectifs du Millénaire pour le développement ont commencé en 2011 déjà. Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon avait pour cela constitué au sein de l'ONU un groupe de travail ad hoc, accompagné par un second groupe composé de personnalités politiques. Dans la perspective des négociations qui seront menées à l'ONU, des consultations publiques ont lieu dans le monde entier depuis 2012 sur les priorités futures du développement.